



A partir du 16 mars, la loi de sécurité globale sera débattue au Sénat : Contre la mise en place d'un État policier, mobilisons-nous !

Après que la proposition de loi « Sécurité globale » a été adoptée le 24 novembre dernier par l'Assemblée nationale, le texte est arrivé en commission des lois au Sénat ce mercredi 3 mars 2021. 256 amendements ont été déposés par la chambre haute. Les débats en séance plénière se tiendront les 16, 17 et 18 mars.

La proposition de loi « Sécurité Globale », représente une atteinte gravissime à l'État de droit et aux libertés fondamentales.

Son article 24 cherche à dissuader tout citoyen de filmer l'action de la police, ce qui entraverait la liberté d'informer et d'être informé et invisibiliserait davantage les violences policières, dont tout citoyen peut être victime.

L'ensemble de la loi élargit de manière indiscriminée les pouvoirs de surveillance de la police, en généralisant l'usage des drones et de caméras-piétons, dispositifs pouvant être reliés à des logiciels de reconnaissance

faciale qui suppriment toute notion de vie privée dans l'espace public.

Ce texte, avec le projet de loi « **Confortant les principes de la République** », les **décrets élargissant le fichage politique** ou les récentes attaques contre les libertés académiques, est le symbole d'une évolution d'un État de droit vers un État de police, dans lequel le citoyen est considéré comme un coupable en puissance et une menace.

Enfin, le **Schéma national de maintien de l'ordre (SNMO) du 16 septembre**, dont la coordination demande la suppression, assimile les journalistes à des manifestants.

La France glisse doucement mais sûrement vers un état illibéral, autoritaire et policier, alors que le monde entier est confronté à une pandémie. Nos libertés, si chèrement acquises, fondent comme neige au soleil depuis de nombreux mois. Nous ne l'acceptons pas !

La coordination pour le retrait total de la loi de sécurité globale et des autres lois liberticides vous appelle à participer à :

Un rassemblement le mardi 16 mars de 12h à 14h
place de la République à Strasbourg

Une conférence en ligne (webinaire) le mardi 16 mars à partir de 19h30
Pour y participer, demander le lien à strasbourg@ldh-france.org

Une manifestation le samedi 20 mars
au départ de la place de la République
Assemblée populaire à partir de 13h

La coordination pour le retrait total de la loi de sécurité globale et des autres lois liberticides réunit des associations, des syndicats, des partis politiques et des mouvements : Ligue des droits de l'homme, Libre Pensée, Justice et Liberté, UD-CGT 67, Solidaires Alsace, SAF, SNJ FNEC-FP-FO, FSU, LFI, NPA, POI, Gilets Jaunes Strasbourg République, D'ailleurs nous sommes d'ici 67, ATTAC Strasbourg, Sans Papiers d'Alsace.